

Formation FG12 : Comprendre et réaliser l'EPRD - EHPAD

🕒 1 jour

📅 Dernière modification le 30 juillet 2019

Présentation

La généralisation des CPOM et la réforme de la tarification des EHPAD entraîne l'obligation de remplir un nouvel état dès 2017 : l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses. Cet état a une dimension budgétaire, financière et pluriannuelle. Savoir le compléter fait appel à des connaissances de base de l'analyse financière.

Cette formation intègre la dimension complexe de l'EHPAD financé par un triple tarif et deux financeurs.

Objectifs de la formation

- ✓ Identifier et interpréter l'outil EPRD
- ✓ Intégrer son articulation avec les CPOM et la réforme de la tarification des EHPAD
- ✓ Identifier les connaissances d'analyse financière nécessaires
- ✓ Se familiariser avec les tableaux et les différents états à partir d'un exemple
- ✓ Intégrer le nouveau calendrier

Public

- ✓ Directeur général, directeur administratif et financier, directeur d'ESMS ou de pôle, chef comptable

Pré-requis

Connaissance de base en gestion et analyse financière

Programme

Présentation de l'EPRD

- La définition de l'EPRD : utilité, origine, objectif
- Le lien entre la réforme de la tarification des EHPAD, la contractualisation (CPOM) et l'EPRD
- L'obligation de fournir l'EPRD : déploiement progressif, généralisation prévue au secteur
- Les trois dimensions de l'EPRD : budgétaire, financière, pluriannuelle

De la logique budgétaire à l'analyse financière

- Le bilan financier : grille d'analyse
- Fonds de roulement (FR), besoin en fonds de roulement (BFR), trésorerie nette

D'une logique annuelle à une projection pluriannuelle

- L'articulation du bilan financier avec les autres documents d'analyse : Plan pluriannuel d'investissement
- Le passage du résultat à la capacité d'autofinancement

Initiation à l'EPRD

- L'architecture de l'EPRD : compte d'exploitation, CAF, tableau de financement, projection de trésorerie, plan global financement prévisionnel
- Le recensement des informations nécessaires à la réalisation de l'EPRD
- La cohérence globale

Les obligations liées à l'EPRD

- ✓ Le nouveau calendrier budgétaire
- ✓ Les différents documents à remettre
- ✓ L'annexe activité
- ✓ Les processus de validation
- ✓ L'avis de l'autorité de tarification

Les plus de la formation

- ✓ Méthode pédagogique active, expositive, interrogative et démonstrative.
- ✓ Exemples, étude de cas.
- ✓ Diaporama et support apprenant, utilisation de paperboard, vidéoprojecteur et ordinateur portable.

Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- ✓ Utiliser l'analyse financière dans le secteur social et médico-social - FG2
- ✓ Maîtriser et élaborer le budget prévisionnel des ESSMS - FG6

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02